



SECTION
DE LA
MOSELLE



L'INFO57

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CSAL DU 21/03/2023

DÉFENDRE L'EXERCICE DE NOS MISSIONS ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL N'EMPÊCHE PAS D'ÊTRE EN GRÈVE ET DANS LA RUE

Le CSAL de ce jour s'est tenu en 2^e convocation.

Comme expliqué dans la déclaration liminaire, FO ([LIMINAIRE FO](#)) a pris ses responsabilités en décidant de siéger, malgré le contexte national de lutte contre la réforme des retraites.

ADOPTION DES PONTS NATURELS 2023

2023 fait apparaître 2 possibilités de ponts naturels : le vendredi 19 mai et le lundi 14 août. Les deux ponts ont été adoptés.

Le 1^{er} pont sera financé par une autorisation d'absence exceptionnelle, et le 2^e par un congé, ARTT, récupération d'horaire variable ou CET.

SYNTHÈSE SUR LES ORIENTATIONS EN VUE DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (COM)

Une présentation des orientations COM pour les 5 années à venir nous a été faite par la direction.

De grandes orientations stratégiques : consolidation des structures définies dans le cadre du NRP, redéploiements d'emplois, une

ambition pour l'écoresponsabilité pour tous les métiers de la DGFIP etc.

Trois grands ITEMS ont été dégagés : renforcer les missions prioritaires (recouvrement des amendes, lutte contre la fraude, action économique et soutien aux entreprises), un nouvel élan de transformation concentré sur les métiers (nos missions), des outils pour réussir la transformation de la DGFIP (les fonctions transverses), et tout ceci pour en venir aux apports du remue-méninges dans les orientations du contrat.

Voilà pour les belles paroles, que nous avons sagement écoutées...

Dans un premier temps, **FO a dénoncé le plan de communication, et les moyens qui ont été déployés pour faire la propagande du COM** : réunions sur tout le département, fermetures des services d'accueil, télétravail et congés interdits ou presque.

Les agents auraient préféré des informations plus concrètes, et directement liées à leur quotidien.

Puis, FO est rentré dans le détail de la fiche : et a dénoncé un projet ambitieux et optimiste, avec comme question : « Avec quels moyens, notamment humains, nous allons faire tout cela...? »

FO n'est pas dupe : les beaux graphiques remplis de belles promesses cachent en fait la destruction programmée de la DGFIP. Dire une

chose et faire son contraire ou comment établir un programme qui n'a aucun rapport avec la réalité ? Nous avons dénoncé quelques items en particulier.

Par exemple : « améliorer le service à destination des collectivités locales ». La création des SGC semble montrer exactement l'inverse. Les trésoreries de pléines compétences étendues sur tout le territoire rendaient ce service là où, aujourd'hui, les SGC sous dimensionnés en moyens humains et informatiques, ont à gérer des centaines de collectivités.

Un autre exemple : « offrir un accompagnement dynamique, motivant et personnalisé aux agents », tout en attirant des nouveaux talents. Dynamique c'est incontestable, c'est même à marche forcée. Motivant et personnalisé cela reste à démontrer, au vu du peu de possibilités de promotion, des charges de travail qui augmentent, des salaires qui baissent faute d'être revalorisés, d'une retraite qui fuit de plus en plus loin...

Quant au fait d'attirer de nouveaux talents, l'idée est alléchante. Mais que vaut-elle aujourd'hui ? Après avoir supprimé massivement des emplois, jusqu'à atteindre l'os, de façon purement dogmatique. Et aujourd'hui nous constatons que deux piliers quittant un poste sont remplacés par un contractuel débutant. Qui a donc tout à apprendre, et c'est bien normal.

Encore un autre exemple, ce fameux Contrat d'Objectifs et de Moyens prévoit d'« avoir un système d'information à l'état de l'art ». Nous devons avouer que nous sommes restés cois face à cette affirmation. Fort heureusement nous n'avons pas été les seuls ignorants, le directeur n'ayant pas plus que nous compris cette proposition !

Par conséquent, au-delà de l'auto-satisfecit et des promesses idylliques, **FO ne peut cacher son inquiétude quant à l'avenir des agents de la DGFIP.**

En réponse à ces critiques, le directeur nous assure n'avoir eu que des remontées positives sur le COM, lors de ses visites sur les sites. Les agents ont été attentifs, et ont écouté poliment la présentation du COM. Et en aucun cas ses visites ne faisaient partie d'un plan de communication...

Bizarrement, les remontées que nous en avons sont toutes autres...

Mais ce n'est sûrement qu'une histoire d'interprétation...

NUMÉRISATION ET CORRECTION DÉMATÉRIALISÉE DES COPIES DE CONCOURS

Une expérimentation d'un nouveau processus de dématérialisation des copies de concours a été menée par l'ENFIP, et s'est révélée positive (mais y a-t-il des expérimentations qui tournent au fiasco à la DGFIP?!!).

Ce processus consiste à scanner les copies à l'issue des épreuves et à les transmettre aux correcteurs sous format dématérialisé.

Le service FORPRO Moselle a démarré cette expérimentation par le concours professionnel de contrôleur 1ère classe.

Le scanner, très performant, a été livré, les agents du service formés sur son utilisation, et l'opération s'est bien déroulée.

FO a dénoncé une nouvelle expérimentation, qui est déjà actée.

Les effectifs de la FORPRO sont de 4, dont 2 temps partiels.

Le test a été fait sur une « petite » quantité de copies, mais comment cela va-t-il se passer quand il s'agira des concours externes, à la rentrée, avec des centaines de copies à scanner (le chiffre ne nous a pas été précisé) ?

Où vont être stockées les copies, et pendant combien de temps ? Comment va-t-on procéder pour retrouver la copie en cas de contestation d'un composant ?

Autant de questions qui n'ont pas trouvé de réponses.

FO a demandé à ce qu'un bilan soit fait en fin d'année.

LE BILAN DE LA CAMPAGNE DES AVIS 2022

Chaque année, la direction nous présente le bilan de la campagne déclarative.

Et chaque année, FO demande un bilan de la campagne des avis... Tout vient à point à qui sait attendre : il aura fallu à la direction 15 ans après la fusion de l'ex-DGI et de l'ex-DGCP pour comprendre que la campagne des avis

était celle qui générait le plus d'accueil, qui mobilisait le plus d'effectifs, et qui générait sûrement le plus de stress pour les agents concernés.

Cette campagne dure 15 semaines, mais elle est considérée comme moins noble de par sa nature même : les usagers (contribuables) qui sollicitent les accueils par les différents canaux sont de bien moins bonne humeur quand ils doivent sortir leur porte-monnaie que quand ils demandent des renseignements !

Pour autant, pour cette longue campagne, pas d'effets spéciaux à attendre de la part de la direction : pas de présentation, pas d'organisation particulière, pas de mobilisation des autres services, pas de conférence de presse...

Le bilan présenté par la direction nous donne les chiffres de l'accueil, de la réception téléphonique, de la messagerie sécurisée, ainsi que les faits marquants de la campagne que nous ne pouvons qu'approuver (les questionnements sur les avis, les déclarations automatiques, l'accueil multicanal, le questionnement sur le PAS, etc).

Mais ce bilan laisse de côté un pan très important de cette campagne : *où sont passés les paiements ?*

Aucun retour n'a été fait sur l'accueil caisse, le paiement chez les buralistes, ni sur l'accueil dans les permanences, etc. Cette question a semblé étonner la direction, pourtant c'est l'essence même de la campagne des avis, autrefois appelée campagne de recouvrement !

Le comparatif avec les années précédentes est impossible à faire, faute de documents suffisants.

Certaines données sont même absentes, comme les données téléphoniques.

Des questions restent en suspens : quel est le volume d'appels raisonnable attribué ? Par quel effectif est assuré le libre-service dans les SIP ?

Quel renforcement est prévu pour gérer le sujet GMBI ?

Et, comme pour la campagne déclarative qui va arriver, où en est-on de la problématique de la suspension de la convention franco-luxembourgeoise qui devrait être suspendue encore cette année ?

Sur ce dernier point, la direction nous assure avoir la Direction Générale au téléphone chaque semaine. Mais ce sujet est avant tout politique.

Et qui est sur le devant de la scène pour dire qu'il ne peut pas répondre aux questions ? Les agents d'accueil bien sûr !

POINT SUR LA SITUATION DU SGC DE SARREBOURG

Le directeur nous fait le point sur la situation au SGC de Sarrebourg.

Il est en contact tous les 15 jours avec l'encadrement. L'audit a fait des préconisations sur l'organisation et le process, qui ont été mises en œuvre.

Le service serait à jour aujourd'hui, et l'ambiance de travail n'est plus la même.

La médiation est terminée, et va être prolongée pour préparer les opérations de transfert de Phalsbourg.

Les CDL ont été mobilisés, et le recrutement par la prime d'attractivité acté (1A et 2B).

FO a rappelé que la situation de Sarrebourg a été signalée par l'Intersyndicale, et que la médiation a été demandée par FO en octobre 2022.

Force est de reconnaître que la situation au SGC de Sarrebourg s'est nettement améliorée, notamment par les efforts entrepris par la Direction, l'intervention et le pilotage de l'auditeur, et grâce aux agents du site qui ont effectué à nouveau de gros efforts.

Toutefois, rien n'est pérenne. Bien au contraire. Les agents se posent des questions pour l'avenir. Et la direction ne pourra pas leur demander indéfiniment de fournir des efforts.

Mais la crainte des agents porte aussi sur d'autres sujets : combien de temps vont-ils supporter une charge de travail excessive ? Que va-t-il se passer après le départ de l'auditeur et avec l'arrivée des nouveaux agents ? L'EDR sera-t-il maintenu dans le SGC ? Et qui va former les nouveaux arrivants ?

L'arrivée des trésoreries de Phalsourg et Lorquin est aussi très anxiogène, et la question des effectifs arrivant avec les services se pose légitimement.

FO a également dénoncé l'utilisation des CDL en renfort au SGC, qui brouille le

message sur leur rôle réel (tant envers les agents qu'envers les élus).

D'autre part, sur le bilan présenté, il n'y a aucune indication sur le travail généré par la comptabilité (banque de France entre autres), le recouvrement, l'accueil etc.

FO restera très attentif à la situation du SGC de Sarrebourg.

En réponse à nos interrogations, le directeur nous a confirmé avoir un œil très attentif pour ce service.

Il nous a également confirmé que les agents EDR resteront présents quelques mois après l'arrivée des nouveaux agents pour les former au métier, et décharger ainsi les agents du SGC de cette tâche.

La direction nous affirme avoir tiré les leçons de la création du SGC, et travaille déjà sur la création future du SGC de Metz. Des audits sont en cours dans les différentes trésoreries devant intégrer ce service, notamment pour harmoniser les méthodes de travail, et les adapter au futur SGC.

Un responsable, futur responsable du SGC de Metz, sera recruté prochainement.

FO a demandé que, sur le plan humain, et conditions de vie au travail, tout soit fait en amont pour éviter des situations qui pourraient rapidement devenir anxiogènes.

La direction nous a indiqué qu'elle allait, avant la fin du semestre, voir les agents concernés par cette restructuration.

Nous suivrons cela de très près.

EXPÉRIMENTATION PAR LE SIP DE METZ NORD-OUEST DE L'ÉLARGISSEMENT DES PLAGES DÉDIÉES A L'ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR RDV

Encore une nouvelle expérimentation, dont nous ne doutons pas qu'elle devienne pérenne avant même d'en faire son bilan !

L'expérimentation porte sur de nouveaux horaires de réception d'accueil physique, et de nouveaux créneaux d'accueil sur RDV au SIP de Metz.

Pour FO, c'est une réorganisation de plus, qui va impacter les services du seul SIP de Metz.

Cette réorganisation intervient dans un cadre particulier : la fusion des deux SIP de Metz est en cours, et l'ergonome du ministère a retrouvé le chemin de Metz, et va intégrer les problématiques d'accueil pour faire des propositions de réaménagement.

Alors, pourquoi faire cette « expérimentation » maintenant ? Et pourquoi encore une fois sur Metz ?

L'accueil, qu'il soit physique ou téléphonique, est un métier à part entière : il peut être passionnant si on a demandé ce poste, mais il peut aussi vite devenir anxiogène si on y est contraint. L'accueil n'a que des inconvénients, entre les horaires à respecter le matin et le soir, des congés qu'on ne peut pas prendre comme on le veut, etc,

Il n'est pas valorisé, ni humainement, ni matériellement, ni pécuniairement.

La fusion des deux SIP est incomprise, parce qu'imposée, et les groupes de travail ne trouvent pas de réponses concrètes à leurs questions.

Depuis la création des SIP de Metz, combien de groupes de travail, de travaux de réaménagement ont été faits sur le site de Metz ? Quel a été le coût de ces réorganisations successives ?

Et parce que qui dit accueil dit aussi paiement, **FO s'est posé la question de la caisse** : puisqu'il n'y a plus de paiements en numéraire, puisque les agents d'accueil vont être dotés de TPE (bon courage pour les écritures comptables), et puisque la DGFIP préconise le démontage de la caisse en « cas d'obstacle au réaménagement de l'accueil » (fiche Stratégie Accueil National), qu'en est-il à Metz ?

FO a également interrogé la direction sur le périmètre de l'accueil physique : le groupe de travail national sur les « missions et organisations des SIP » préconise un élargissement du périmètre de l'accueil physique élargi à celui couvert par les Espaces France services... et donc « dépassant les seules questions fiscales » : qu'en est-il également à la DDFIP Moselle ?

À ces questions, le directeur s'est voulu rassurant : non, il n'est pas prévu un démontage de la caisse, et non, les agents n'auront pas à répondre aux usagers sur des questions CPAM ou autres CAF...

Nous voilà rassurés... ou pas !

FO a également étendu le sujet de l'accueil à l'accueil téléphonique, plus précisément à la cellule d'accueil départemental d'accueil téléphonique.

Cette cellule, créée en 2020, a été déployée pour pallier les problèmes dus à la réception téléphonique, et aux appels non répondus dans le département.

Las, comme c'est souvent le cas, la charrue a été mise avant les bœufs, et les agents se sont retrouvés affectés à cette cellule sans le matériel nécessaire à cette mission !

Cette cellule a donc la même mission que les centres d'appels, sans en avoir les conditions, ni la rémunération qui correspond !

La direction s'est émue de cette comparaison, en indiquant que les centres d'appels travaillaient tard le soir et les weekends. Si on est situé en France, à notre connaissance, le droit du travail s'applique (35h, congés payés, jours de repos obligatoires, reconnaissance de travail pénible, prévention des risques TMS, psychosociaux, etc.)

Pour les agents de la cellule téléphonique de Metz, qui passent 8 h par jour au téléphone, et plus généralement pour les agents d'accueil, quel plan de prévention des risques professionnels a été établi ?

FO espère une réponse à la prochaine Formation Spécialisée...

La direction s'est aussi étonnée que nous évoquions ce sujet, alors que ce qui nous était présenté n'était qu'un simple changement des horaires de l'accueil du SIP de Metz !

FO a rappelé que la problématique accueil devait être vue de façon globale : quand on réduit les horaires de réception en direct, c'est le téléphone ou la messagerie qui explose !

Et tous les services sont impactés....

Quand la direction aura compris la problématique, nous aurons fait un grand pas...

Cette nouvelle organisation a recueilli un votre CONTRE unanime de toutes les organisations syndicales présentes.

LES QUESTIONS DIVERSES

La Responsabilité des Gestionnaires Publics

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette réforme, applicable au 1/01/2023, ne suscite pas de grands émois de la part de la direction !

Le texte dit : « sont exonérés de leur responsabilité les agents placés sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique justiciable (L131-5 du CJF7). FO a demandé à ce que l'agent qui serait mis en cause puisse démontrer qui était son chef de service au moment où il a commis la faute, et que les organigrammes fonctionnels soient à jour.

Réponse du directeur : c'est le chef de service qui sera directement concerné (ni l'agent, ni l'adjoint) ...

Nous veillerons bien sûr à ce que cette phrase soit mentionnée au PV de cette réunion !

Depuis le 1/01/2023, il n'y a pas eu de circulaire, de nouvelles notes de services sur les impacts de cette réforme.

La lettre du Directeur Général, qui arrive bien après le début de la mise en application, ne rassure pas, bien au contraire...

FO ne fera pas de commentaire sur la réponse de la direction, mais saura la rappeler à ses responsabilités si cela était nécessaire.

Le futur SGC de Metz

FO a demandé la mise en place d'une médiation de projet pour la création du futur SGC de Metz, afin d'éviter des problématiques telles que le département en a connues.

La direction nous affirme avoir tiré toutes les conséquences du passé. Des audits sont en cours dans les postes qui vont intégrer le futur SGC de Metz, afin de pouvoir harmoniser les méthodes de travail dans des trésoreries de tailles très différentes.

Le directeur de pôle s'est engagé à rencontrer les agents concernés par les restructurations avant la fin du mois de juin, pour discuter de leur futur changement de poste et d'environnement de travail.

Le recrutement du chef de SGC sera fait avant la fin du premier semestre, en remplacement du chef de la trésorerie municipale parti en retraite.

FO prend acte de ces actions par anticipation faites par la direction, et restera attentif, en particulier sur les conditions d'installation des agents à la cité administrative prévue pour... on ne sait pas quand !

Le SIE relocalisé de Forbach

Les agents affectés au SIE relocalisé de Forbach seront en formation dès le mois d'avril dans le département.

En attendant leur affectation au 1/09/2023 dans un service pas encore créé, où vont-ils effectuer leur formation ?

Selon la direction, les agents seront répartis dans les différents SIE du département, en fonction de leurs desiderata (lieu de résidence ou autre). Ceux qui le veulent pourront se rendre à Strasbourg pour y effectuer une reconnaissance du service.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que rien n'est encore défini...

Le parking de la Trésorerie Hospitalière

Un parking, qui serait réservé aux agents de la trésorerie, est situé au pied du bâtiment.

Problème, il est souvent pris pour des événements militaires.

Quid des places réservées au personnel de la trésorerie ?

Selon la direction, il n'y aurait que 2 places réservées au chef de service et son adjoint.

Aucun accord n'avait été passé pour réserver des places à l'ensemble du personnel, sachant que l'ensemble des parkings de l'hôpital est disponible.

Dont acte !

Une information sera donnée aux agents.

Le co-voiturage

Est-on couvert en cas d'accident qui ne serait pas survenu sur son trajet en cas de co-voiturage ?

La direction ne peut s'engager sur une telle question, et estime que ce sera du cas par cas. Et en fonction de la distance du trajet domicile-travail.

Devant notre insistance, cette question va être remontée à la Direction Générale.

FO en a profité pour demander une réflexion sur la mise en place d'une application Finances pour permettre le covoiturage.

Cette réflexion serait en cours.

Les retenues pour faits de grève

Les retenues devraient intervenir sur la paye de mars, avec un maximum de 3 jours par mois.

FO a rappelé que l'intersyndicale Nationale a demandé que les retenues soient faites en

fonction du nombre de jour de grèves effectué dans le mois (exemple : 2 jours en janvier = retenue de 2 jours en mars, et ainsi de suite).

Les permanences

La permanence de Sierck-les-Bains en est déjà à son début de la fin ! En effet, la direction a proposé des permanences par visioconférence, entre l'usager et le permanencier.

L'usager se présentera aux agents de France Services, qui le mettra en relation avec le permanencier. Le permanencier tiendra sa permanence... depuis son poste d'affectation ! Et fera sa visio depuis son poste de travail...

Dans quelles conditions ? Comment seront transmis et réceptionnés les éventuels documents ? Où sera installé le permanencier ?

Le directeur réaffirme qu'il organisera des visioconférences partout où c'est possible, et sur tous les sujets. La permanence de Sierck, hors campagne déclarative, reçoit peu d'usagers, d'où le changement d'organisation.

A priori, il ignorait que la permanence d'une durée de deux heures et 1/2 journée par semaine, était complète à chaque fois.

FO a demandé s'il envisageait de réorganiser toutes les permanences qui ont lieu au sein d'un espace France Services.

Le directeur a répondu par la négative, tout en affirmant faire des adaptations en fonction du nombre de visites...

FO surveillera cela de très près.

Les parutions du RL

Deux articles sont parus dans le Républicain Lorrain, mettant en cause dans l'un de ces articles les agents du SIP de Thionville (RL du 17/02/2023) et l'autre les agents du SGC d'Hayange (RL du 7/03/2023).

Il semblerait que le directeur n'ait pas la même lecture de ces articles que FO.

D'après lui, pour Thionville: il est trop tard pour répondre, et en plus, après enquête, ce cas n'a jamais existé (sic). Pour Hayange : il n'y a rien de choquant dans cet article (sic).

Les agents et responsables de ces deux sites apprécieront.